

La maire de la [COMMUNE DE NEMOURS](#) / T : 01.64.28.06.17 a annoncé que les inondations qui ont frappé la ville début juin 2016 ont provoqué pour plus de 1,5 M€ de dégâts. La magistrate a précisé que ce chiffre concernait les "dégâts constatés sur l'église, la mairie, la bibliothèque, le château-musée, l'école Aujard, les moulins, l'éclairage public et la voirie". www.nemours.fr